

EPRON

Yolande Vincent : bénévole avant tout



■ Début novembre, Franck Guéguénat mettait à l'honneur Yolande Vincent pour sa contribution à la vie épronnoise.

Depuis une quinzaine d'années, Yolande Vincent participe à la relecture du bulletin municipale, et dernièrement, cette Epronnoise contribuait à l'installation de la médiathèque en recouvrant les ouvrages. Pour ses multiples services rendus à la collectivité, Franck Guéguénat lui remettait début novembre, un bouquet de

fleurs. « Juste retour des choses » justifiera-t-il pour célébrer le bénévolat, maillon essentiel de la vie municipale. « Le bénévolat, c'est le creuset de l'activité communale. Les associations assurent le lien social. Le repas du club des aînés par exemple, c'est plus se retrouver ensemble que manger. »

Pour être bénévole il faut du

temps et de l'envie. Epron n'accuse pas de carence associative, même quelques bénévoles supplémentaires seraient bienvenus. « Il n'y a pas de crise mais je sens parfois de la lassitude. C'est vrai qu'on voit souvent les mêmes : bénévole un jour, bénévole toujours ! L'investissement c'est un état d'esprit. Personnellement je le tiens de mes parents. »

EPRON

Le Conseil des sages, "ça fonctionne"

En fin d'année, les élus ont emmené les membres du Conseil des sages visiter l'Ehpad en construction de l'autre côté de la RD7. "Ils ont découvert l'espace et apprécié la conception", commente Franck Guéguénat. Pour le maire de la commune, il s'agit d'associer les aînés aux projets municipaux. "Ça fonctionne, les gens y sont attachés. Ils nous font part de leurs réflexions, on les écoute. Leur regard nous intéresse. On est dans une démarche d'échanges".

Après avoir créé le conseil des enfants au cours de son 1er mandat, c'est en 2011 que le maire initiera et confiera à son adjointe Marielle Divier la mise en place d'une instance consultative réservée aux plus de 65 ans. "Il en existe cinq sur le département. Les aînés



■ Les élus et les membres du Conseil des Sages ont visité le chantier de l'Ehpad.

n'ont pas automatiquement la parole, on ne les entend pas". Réunis une fois par trimestre, les sages conseillent par exemple sur l'implantation des bancs dans la

commune ou bien participent au chantier de l'accessibilité.

L'assemblée se compose de quatre élus, cinq représentants d'associations (Club

anciens jeunes, Anciens combattants, ADMR) et de deux habitants non adhérents.

Plus d'informations sur le site internet d'Epron.